

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 25 (1880)
Heft: (21): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse

Buchbesprechung: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BIBLIOGRAPHIE

Les nouvelles défenses de la France. Paris et ses fortifications, 1870-1880, avec la carte (au 1/200,000 et en quatre couleurs) du camp retranché de Paris, par Eugène Ténot. Paris, 1880, Germer Baillière et Co. 1 vol. in-8° de 225 pages. Prix, 5 fr.

L'*Introduction* de ce livre l'annonce en ces termes :

« Une œuvre immense, d'importance capitale pour la sécurité de la patrie, s'accomplit, s'achève à l'heure où nous écrivons. Tandis que la frontière continentale de la France, de Dunkerque à Nice, se couvre d'un vaste système de places, de camps retranchés et de forts, — transformation et renouvellement grandiose de l'œuvre classique de Vauban, — Paris, le boulevard suprême de l'indépendance nationale, s'entoure d'une ceinture fortifiée de conception si imposante et si hardie que la fortification naguère réputée colossale du Paris de 1840 paraît, en regard de la fortification nouvelle, presque mesquine et timide.

» Cette entreprise, qui fera sans contredit époque dans les annales du génie militaire, a été entamée, poursuivie et réalisée au milieu d'un silence, d'une apparente indifférence du public vraiment extraordinaire. Cette réserve étonnante est-elle le résultat significatif de la discipline volontaire que l'opinion s'impose en France depuis les désastres de 1870-71 ? Faut-il y voir, au contraire, l'indice d'un affaiblissement du sentiment national ? Cette dernière interprétation serait injuste. Un pays dont les Chambres ne marchandent jamais les crédits militaires au gouvernement, un peuple qui supporte et pratique, pour ainsi dire sans effort, l'obligation universelle du service militaire, ne pourraient être accusés de tiédeur patriotique ; la vérité, c'est qu'on craint instinctivement de manquer de circonspection et de prudence en parlant tout haut de ce qui se fait pour la défense du sol national. Un scrupule excusable assurément, mais à coup sûr bien superflu ! Les travaux de fortification ne sont pas chose qu'on puisse dérober aux yeux de l'étranger. En décrivant les nouvelles défenses de Paris, nous instruirons sans doute un grand nombre de nos compatriotes : nous apprendrons rien à nos voisins d'Allemagne. Le système nouveau des fortifications de Paris a été l'objet de vives controverses au dehors : en France, on semble l'ignorer. Depuis le mois de mars 1874, époque où l'Assemblée nationale vota, à la suite d'un débat mémorable, les crédits particulièrement affectés aux travaux du camp retranché parisien, le silence s'est fait brusquement, et il n'a plus été rompu depuis. Les personnes qui suivent avec intérêt les annales du Parlement n'ont certes pas oublié cette discussion, la dernière qui ait amené M. Thiers à la tribune ; mais qui se souvient, à part les spécialistes, de la thèse que soutenait alors l'illustre promoteur des fortifications de Paris en 1840 ? qui s'est enquis depuis du caractère et de la portée des plans exécutés ? C'est à peine si le nom de l'ingénieur militaire éminent qui a refait nos frontières et qui a dirigé jusqu'à ces derniers jours l'exécution des travaux de fortification de Paris, — M. le général Seré de Rivières — est encore parvenu jusqu'au grand public.

» Nous estimons que l'heure est venue de rompre ce silence et de se départir de cette réserve excessive. Il est bon de savoir si la confiance du pays et des Chambres, qui ont donné les millions sans compter, a été justifiée. Les leçons de 1870 ont-elles été mises à profit ? Paris, sur qui reposèrent, pendant les cinq derniers mois de cette fatale guerre, les destinées de la patrie, est-il désormais invulnérable, comme l'affirmait un officier distingué du génie anglais ? — ou bien les fortifications levées depuis 1874 ne seraient-elles, comme on l'a prétendu en Allemagne, qu'une gigantesque erreur. Question d'intérêt suprême. C'est la

réponse à ces questions que nous nous proposons de chercher dans une étude attentive, approfondie, des conditions nouvelles de la défense de Paris, et dans une comparaison méthodique de ces conditions et de celles qui s'imposèrent aux défenseurs de la capitale en 1870-71. C'est notre ambition et notre espérance de fournir par ce travail à tout lecteur éclairé les éléments d'une opinion rationnelle. »

Suit un exposé très détaillé, même un peu immense, sans être bien clair, de l'ancien et du nouveau réseau de fortifications de la région de Paris, exposé prétendu comparatif, mais qui n'est qu'un panégyrique systématique du système dit étendu.

Nous ne nous permettrons pas d'y contredire ; il serait loin de nos intentions d'avoir la moindre apparence d'hostilité contre les travaux réellement colossaux et très méritoires en soi d'officiers du génie de la plus haute distinction. Dès que la question des fortifications s'est trouvée posée, en France, après la dernière guerre, comme elle l'a été, c'est-à-dire essentiellement par des généraux du génie et avec le problème de préserver dorénavant la bonne ville de Paris de tout obus ennemi, quitte ensuite aux hommes d'Etat à se procurer les ressources voulues en finances, matériel, personnel, etc., comme ils le pourraient, et à faire aussi leurs plans d'opérations éventuelles en conséquence, — tandis que c'était juste l'inverse qui aurait dû avoir lieu, — on pouvait être certain d'aboutir, l'argent ne manquant pas, aux *immensités* célébrées par M. Tenot et faisant maintenant leur chemin au loin sur l'aile des modes de Paris.

On aura une indication assez complète du contenu de ce livre, très riche d'ailleurs en intéressants renseignements, par les titres analytiques ci-après de ses onze chapitres et par des extraits de son chapitre final :

CHAPITRE. I. — Esquisses de la topographie de Paris. — Vue d'ensemble de Paris ancien. — Les premiers gradins de l'amphithéâtre. — Montmartre, Belleville et la Montagne Sainte Geneviève. — Attaque de Paris en 1814. — Mouvement tournant de Blücher en 1815. — Système de fortification de 1840. — L'enceinte continue et les forts détachés. — Causes générales de l'insuffisance de cette fortification. — Le deuxième gradin de l'amphithéâtre parisien. — Montmorency, le Raincy-Montfermeil, hauteurs de Villiers-Champigny, plateau de Châtillon. — Idée fondamentale du nouveau plan de défense.

II. — Nécessité de la fortification de Paris. — Expériences de 1870 — Réponse aux objections. — Paris fortifié couvre les neuf dixièmes du territoire. — Description générale du bassin de la Seine. — Lignes d'invasion. — Le système des grands camps retranchés. — Exemples de Metz et de Paris en 1870, de Plewna en 1877. — Discussion. — Le camp retranché idéal. — Torres-Vedras en 1810.

III. — Description du front nord de Paris. — Cours de la Seine, la plaine nord. — Hauteurs qui la flanquent. — Rôle de ces hauteurs dans le siège de 1870. — Forces et positions de l'armée allemande de blocus devant le front nord. — Importance stratégique de la plaine nord. — Les combats du Bourget. — Le plateau d'Avron. — Emplacement des batteries prussiennes de siège. — Bombardement. — Attaque sur Saint-Denis. — Attaque contre les forts du plateau de Romainville. — Résultat négatif. — Faute des Allemands.

IV. — Défense nouvelle du front nord. — Description du massif de

Montmorency. — La fortification du plateau. — Les nouveaux forts : Domont, Montlignon, Montmorency; la batterie de Blémur. — Positions d'Ecouens et de Stains. — Propriétés défensives et offensives du système des forts de Montmorency — Rôle capital de cette position dans la défense du front nord.

V. — Description de l'arête entre la plaine nord et la vallée de la Marne. — Position de Vaujours. — Fort de Vaujours, fort de Chelles, batteries de Montfermeil et de Livry. — Propriétés défensives de ces ouvrages. — La trouée du front nord et ses deux saillants. — Esquisse d'un plan d'attaque allemand du nouveau front nord de Paris. — Discussion de ce plan. — Parallèle entre les conditions de blocus de 1870 et les conditions nouvelles sur le secteur entre Marne et Oise. — Développement de la ligne d'investissement. — Effectifs nécessaires. — Situation éventuelle d'une armée de sortie. — Avantages acquis à la défense.

VI. Description du front de la Basse-Seine. — Les boucles de la Seine. — Presqu'îles de Gennevilliers et d'Argenteuil. — La forteresse du Mont Valérien. — Arête de Sannois-Cormeilles — Nouveau fort de Cormeilles et ses annexes. — Le plan de sortie du général Trochu par la Basse-Seine. — Discussion. — La forêt de Saint-Germain et le confluent de l'Oise et de la Seine. — Les hauteurs de l'Hautie; leur importance. — Projet d'extension de la ligne des forts. — Appréciation des qualités défensives et offensives du front ouest dans son état actuel.

VII. — Topographie du secteur entre Marne et Seine. — La vallée de la Marne et le plateau de la Brie. — Presqu'île Saint-Maur et plaine de Créteil. — Importance stratégique de ce secteur. — Etat de la défense en 1870. — Positions allemandes de blocus. — Leur force extraordinaire. — Plans de sortie par la Marne et le plateau de la Brie. — La situation au 29 novembre 1870. — Bataille de Champigny. — Fautes irréparables. — Critique des opérations. — La sortie avait-elle des chances de succès? — Fortification nouvelle du front est. — La tête de pont sur la Marne. — Forts et batteries de Villeneuve-Saint-Georges, de Champigny, de Villiers, etc. — Conséquences stratégiques du couronnement des hauteurs du plateau de la Brie.

VIII. — Les clés de Paris sont sur les hauteurs de la rive gauche de la Seine. — Fortification de 1840. — Les forts détachés d'Ivry, de Bicêtre, de Montrouge, de Vanves et d'Issy; leur faiblesse. — L'investissement en 1870. — Combat de Châtillon. — Paris a-t-il réellement été en danger le 19 septembre? — Les lignes de blocus sur la rive gauche. — Importance du plateau de Châtillon. — Les sorties. — Combats de Chevilly, de Châtillon et de l'Hay. — Le bombardement et l'attaque des forts du sud. — Faible résultat obtenu par l'assaillant. — Le front entre Sèvres et Bougival. — Positions allemandes couvrant Versailles. — Combat de la Malmaison et bataille de Buzenval.

IX. — Topographie de la grande banlieue, au sud et à l'ouest de Paris. — La plaine de la Seine et le plateau central. — Plaine de Versailles ou du Rû de Gally. — Valeur stratégique du plateau. — Les vallons transversaux de la Bièvre et de l'Yvette. — Débat de 1874. — Système restreint et système étendu. — Opinion de M. Thiers. — Justification du système étendu. — Plan de défense. — Positions de Palaiseau et de Saint-Cyr; leur fortification. — Forts de Villeras et du Haut-Buc; leurs propriétés offensives. — Importance du vallon de la Bièvre. — Le rentrant de la plaine de la Seine. — Fortification de Fontenay-Châtillon et du bois de Verrières. — Le rentrant de la plaine de Versailles. —

Organisation de la défense de Versailles. — Le plateau de Marly. — Forts et batteries de cette position. — Difficultés de l'investissement de Paris sur la rive gauche de la Seine. — Forces indispensables. — Importance stratégique et avantages exceptionnels du système de fortification du front sud..

X. — Le chemin de fer de grande ceinture. — Cercle d'investissement du nouveau camp retranché Parisien. — L'armée régulière allemande y suffirait-elle ? — Garnison nécessaire à la défense de Paris. — Possibilité de la former sans avoir recours à l'armée active de première ligne. — Expérience de 1870. — Solidarité entre la fortification nouvelle de Paris et la nouvelle organisation militaire de la France. — Loi de recrutement. — Les corps d'armée et les régions. — Cadres et effectifs. — Troupes de seconde ligne et armée territoriale. — Comparaison avec l'organisation allemande. — Les réserves des quatre régions suffiraient à la défense de Paris.

XI. — Un plan allemand de blocus du nouveau camp retranché de Paris. — La famine seule arme efficace. L'investissement avec intervalles. — Discussion du système. — Forces indispensables à l'assiégeant. — Impuissance de cette méthode contre une armée d'opération sortant du camp retranché. — Résultat combiné de la fortification de Paris et de l'organisation militaire de la France. — Hypothèse d'une situation analogue à celle du 19 septembre 1870. — Levée forcée du blocus. — Rôle normal de Paris dans l'éventualité d'un échec grave à la frontière. — Esquisse des défenses de l'Est. — Hypothèse de la marche de l'armée allemande sur Paris. — Avantages stratégiques et tactiques en faveur de l'armée française repliée sous le canon de Paris. — Intervention de forces. Conséquences rationnelles. — Conclusion.

Citons encore quelques extraits de ce dernier chapitre :

Le nouveau camp retranché parisien peut-il être investi ? La question posée dans ces termes généraux ne comporte pas de réponse absolue. Mais si l'on circonscrit le problème et qu'on demande s'il existe en Europe une puissance militaire dont l'armée puisse suffire désormais au blocus de Paris exécuté dans des conditions pareilles à celles du siège de 1870-71, la solution n'est pas douteuse. On peut répondre sans hésiter : Non, Paris ne peut plus être investi.

Nous avons vu plus haut que pour border simplement, à raison d'un corps d'armée par 9 ou 10 kilomètres de front, l'immense périmètre des forts nouveaux, dix-sept à dix-huit corps d'armée sont indispensables. L'armée allemande, par exemple, serait forcée, pour y réussir, d'immobiliser, à fort peu de chose près, la totalité de ses forces régulières. Le blocus formé, il ne lui resterait plus pour ainsi dire un bataillon de ligne à opposer aux armées françaises de secours.

Hors l'hypothèse d'une coalition, nous pouvons donc considérer cette impossibilité comme un fait désormais acquis.....

Nous avons admis que les corps d'armée des quatre régions (2^e, 3^e, 4^e et 5^e) aboutissant à Paris font partie de la garnison de la capitale. Rien ne s'oppose à ce que, défalcation faite de ces contingents territoriaux, deux rassemblements imposants soient opérés : l'un, par exemple, à Orléans, le deuxième, à Rouen. Les 1^{er}, 10^e et 11^e corps d'armée territoriaux (régions ayant pour quartiers généraux Lille, Nantes et Rennes), transportés par les voies ferrées de Lille par Amiens sur Rouen d'une part, par les chemins de Bretagne et de la Basse-Normandie de l'autre, peuvent constituer une armée de 90,000 combattants en avant de Rouen, sur la ligne de l'Andelle. Pendant ce temps, les 8^e, 9^e, 12^e, 13^e, 17^e et

18^e corps (quartiers généraux à Bourges, Tours, Limoges, Clermont-Ferrand, Toulouse et Bordeaux) peuvent de même, réunis sur la Loire, autour d'Orléans, former une masse imposante de 180,000 hommes avec 600 pièces de canon. Il convient de remarquer que nous laissons en dehors de ces évaluations : 1^o la totalité des cinquièmes bataillons de ligne dont l'organisation en régiments provisoires serait cependant fort avancée, sinon complète, deux mois après la mobilisation ; 2^o le restant des quatrièmes bataillons non concentrés à Paris, c'est-à-dire plus que l'effectif d'un corps d'armée régulier ; 3^o les 6^e, 7^e, 14^e, 15^e, 16^e corps d'armée territoriaux et les contingents d'Afrique de deuxième ligne. Ces deux derniers éléments pourraient, en effet, constituer dans l'est, concurremment aux armées de secours de Paris, une masse de près de 200,000 hommes en mesure de marcher au secours des places bloquées et de donner la main aux corps de ligne investis dans ces places.

Mais, en restreignant notre étude à la situation de l'armée d'investissement de Paris, il est hors de toute contradiction que cette armée serait dans l'impossibilité absolue de tenir huit jours sur ses positions sans risquer un désastre inévitable.

Considérons celle de ses fractions que nous avons supposée la plus nombreuse, celle qui fait face au front sud de Paris, sur la rive gauche de la Seine. Elle est forte, avons-nous dit, de quatre corps d'armée, soit 120,000 hommes, réunis en cantonnements resserrés autour de Chevreuse, coupant par leurs coureurs les routes et les chemins de fer depuis Corbeil sur la Seine d'amont jusqu'aux abords de Meulan sur la Seine d'aval. Le gros est à plus d'une journée de marche de la fraction d'armée la plus voisine, c'est-à-dire du groupe de deux corps d'armée supposés en observation entre Marne et Seine. Une attaque combinée, n'exigeant de la part des chefs français ni génie ni talent exceptionnel, mettra fatalement cette fraction d'armée dans la situation suivante : Attaquée de front et débordée par cinq corps d'armée réguliers de Paris débouchant du camp retranché par Saint-Cyr et la plaine de Versailles ; prise à dos, coupée et enveloppée par les 180,000 territoriaux de l'armée de la Loire.

Il serait superflu d'insister. Le bon sens élémentaire indique qu'un général doué de raison ne s'exposerait pas à courir une telle aventure, et que, par conséquent, l'investissement du front sud de Paris, ou ne serait pas tenté, ou serait levé aux premiers indices de l'approche de l'armée de secours.

Nous ferons remarquer, pour aller jusqu'aux bout de l'hypothèse envisagée, que la jonction sous Paris des deux armées territoriales de secours et des armées parisiennes de sortie aurait pour résultat la concentration de dix-huit corps d'armée français, dont cinq réguliers. On peut affirmer qu'une telle masse de plus de 500,000 combattants serait, sans grande présomption, de force à ramener à la frontière les neuf premiers corps de l'armée d'invasion, et rendrait inévitable le déblocus des forces régulières enveloppées dans les places de l'est.

Il est évident que si, au lendemain de Sedan, les conditions actuelles de défense du camp retranché parisien et d'organisation militaire générale avaient été réalisées, non-seulement Paris n'aurait pas été bloqué, mais les troupes de seconde ligne auraient été en mesure d'arriver sous Metz avant la capitulation de Bazaine. La seule objection qui pourrait être opposée à ces déductions provient de la valeur militaire de nos troupes territoriales. — Seraient-elles capables de battre l'ennemi, même dans les proportions de deux et trois contre un, hommes et canons ? — Nous nous bornerons, pour toute réponse, à faire observer que ces troupes, organisées, formées et instruites à loisir, préparées de

longue date durant la paix, seraient incomparablement supérieures en qualité aux levées improvisées de 1870, et que ces dernières ont lutté glorieusement, souvent à nombre égal, contre les meilleures troupes prussiennes, commandées par les meilleurs généraux allemands. Coulmiers, Loigny, Josnes, Nuits, Pont-Noyelles, Bapaume, Beaune-la-Rolande, Villersexel témoignent sans réplique à ce sujet !

Toutefois, ce n'est pas en admettant l'hypothèse du renouvellement des désastres sans nom du début de la campagne de 1870 qu'on peut se faire une idée vraie de la réelle importance et de l'efficacité positive du camp retranché parisien dans une guerre nouvelle de défense nationale. C'est en face d'éventualités plus vraisemblables qu'il convient de se placer.....

Ce qu'on peut affirmer, c'est que la situation est dès à présent à ce point renversée, qu'après un succès signalé, une bataille gagnée sur les frontières de Lorraine, l'ennemi serait condamné à choisir entre ces deux seules alternatives : ou perdre tout le fruit de sa victoire en ne marchant point vers Paris, — ou s'exposer, en poussant sur la capitale, à n'apparaître sous ses murs que pour y subir un retour offensif dans des conditions d'écrasante supériorité numérique.

Qu'on ne se hâte pas de crier au paradoxe. Ce que nous affirmons est d'une exactitude mathématique. Le magnifique développement donné aux défenses de la trouée de Belfort, la création de la ligne fortifiée de la Haute-Moselle et du camp d'Epinal, du côté sud-oriental de la nouvelle frontière franco-allemande ; la fortification du plateau de Haye et des passages de la Moselle près de Nancy, au centre ; la transformation de Toul en grande place munie d'une enceinte extérieure de forts détachés ; l'organisation, au moyen de fortifications permanentes, de la défense de la chaîne des Côtes de Meuse, sur le front nord-ouest de la frontière ; enfin, la construction du camp retranché de Verdun : toute cette œuvre grandiose qui s'achève en même temps que celle des fortifications de Paris, a singulièrement rétréci le champ des combinaisons stratégiques pour une armée allemande d'invasion débouchant de Strasbourg et de Metz. C'est une opinion admise par les meilleurs critiques militaires étrangers, qu'à moins de violer la neutralité du Luxembourg ou de la Belgique, seul moyen de tourner la nouvelle « barrière de fer, » les armées allemandes se trouveraient désormais réduites à l'obligation d'assaillir de front des positions formidablement retranchées et défendues par des forces tout au moins égales, sinon supérieures, à celles que l'empire d'Allemagne est en mesure de mobiliser.....

Admettons que l'ennemi ait réussi à refouler, soit sur le grand camp retranché de Langres, soit dans la vallée de la Saône, vers Vesoul et Besançon, la fraction de l'armée française qui défendait la ligne des Vosges à la Moselle, tandis que celle qui faisait face à Metz, en avant de la Meuse, a été rejetée dans les plaines ouvertes de la Champagne. Admettons encore que huit ou neuf corps d'armée allemands suffisent contre la première fraction de notre armée formée vraisemblablement des huit corps fournis par les régions de l'Est et du Midi, renforcés du corps d'armée d'Afrique. Dix corps d'armée resteront donc à la disposition du généralissime allemand pour poursuivre ses premiers succès contre les corps français en nombre égal, qu'il aurait, dès le début, successivement battus et forcés de se replier sur la Marne ou sur l'Aisne. Deux partis seulement s'offriront à lui : ou s'arrêter, pour faire le siège en règle des places (Verdun, Toul et les forts d'arrêt), ou s'attacher aux pas de l'armée défaite sans lui laisser le loisir de respirer. Si la capitale de la France était ville ouverte, si même les fortifications de Paris étaient celles de 1870, le choix en faveur du deuxième parti ne ferait

aucun doute. Même conclusion si la capitale, nœud vital de la défense, était située à très grande distance de la frontière. Une poursuite acharnée pourrait alors avoir pour effet d'accabler l'armée battue et de la désorganiser totalement, ou de la confiner dans une place dont l'investissement n'aurait rien de chimérique. Mais les conditions réelles du problème, étant donné l'état actuel des choses, rendent la solution infiniment moins simple.

Admettons d'abord que le général allemand se décide, avant de pousser plus loin, à attendre la chute des places frontières. Les résultats de ce parti sont aisés à déduire. En concédant — hypothèse très favorable à l'envahisseur, eu égard à ce qui a été dit de l'organisation militaire allemande — que le siège des places et des forts de la frontière envisagée pût être formé sans détachements de l'armée active ennemie, rien que par des forces de la landwehr (la défense de ces places étant assurée de notre côté par 60,000 hommes, moitié provenant des quatrièmes bataillons, moitié de la territoriale de notre sixième région), huit jours ne s'écouleraient pas sans un changement complet de situation. Nos dix corps d'armée ralliés à quelques marches en arrière — vers Châlons et Troyes, par exemple, — seraient en mesure de recevoir rapidement par les voies ferrées tous les renforts et tous les moyens d'action nécessaires. — Il est inutile d'insister sur l'effet moral que produirait l'immobilité de l'ennemi. Cet effet serait immense. Une semaine de répit, deux au besoin, durant lesquelles les opérations préliminaires du siège de Verdun, de Toul et des forts d'arrêt seraient à peine achevées, suffiraient pour reconstituer, au moyen des ressources des dépôts, les effectifs de guerre de nos fractions de troupes les plus éprouvées. Les dix corps d'armée remis au complet pourraient recevoir, pendant ce laps de temps, sans même tenir compte des forces territoriales, au moins les renforts suivant : 1° le corps d'armée de la marine ; 2° quatre des corps d'armée réguliers tirés des 152 quatrièmes bataillons de ligne. Il serait matériellement impossible à l'ennemi de recevoir, durant la même période, des renforts équivalents. L'armée française de Champagne serait, par conséquent, en mesure de reprendre l'offensive avec quinze corps d'armée contre dix, tout en ayant pleine liberté de manœuvres contre un ennemi gêné par l'obligation de couvrir des sièges.

Examinons maintenant l'éventualité de la poursuite immédiate et de la marche sur Paris.

On admettra sans peine — l'expérience ayant surabondamment démontré les facultés de marche d'une armée battue sur son propre territoire, surtout quand elle a derrière elle, à quelques journées, un refuge inviolable — que nos corps d'armée, se sentant poussés à outrance, auraient vite perdu le contact de l'ennemi et gagné le camp retranché Parisien. La sagesse élémentaire commanderait d'ailleurs de tout ajourner jusqu'au ralliement sous Paris. L'instinct humain serait en si parfaite concordance avec le précepte, que ni généraux ni troupes ne songeraient sans doute à s'en départir. Admettant toujours que le flanc sud-est de l'armée d'invasion est couvert par huit à neuf corps allemands, refoulant ou contenant un nombre égal des nôtres, l'ennemi avancerait, séparé de sa base d'opérations par une ligne continue de places et de forts bloqués, mais irréductibles avant de longs mois, en plein pays ennemi, forcément inquiet pour ses flancs, surtout du côté du nord, et absolument privé de toute communication par voies ferrées. Nous le supposons néanmoins — concession excessive — abordant la ligne de la Seine avec ses dix corps d'armée complets.

Il est aisé de voir qu'à ce moment la situation de l'envahisseur deviendrait instantanément critique.

Se placer à cheval sur la Marne, et faire simplement face au front nord et au front est de Paris, serait pour le général allemand la détermination la moins téméraire. Il couvrirait ainsi ses communications et sa ligne de retraite. Mais à quel résultat ce parti aboutirait-il ? La capitale, libre de communiquer avec l'intérieur, souffrirait peu de cette attitude. L'ennemi entreprendrait-il le siège régulier des forts d'Ecouen, de Vaujours, de Villiers ? Ce serait peu pratique, car l'obstruction des voies de communication à la frontière ne permettrait pas avant de longues semaines l'arrivée du train de siège indispensable.

Il est vrai que le passage de l'armée d'invasion à travers la Belgique (toutes réserves étant faites des conséquences diplomatiques et militaires d'une telle violation du droit public européen) lèverait en partie cet obstacle. Admettons l'éventualité. Il ne faudrait cependant pas moins d'un mois, en mettant les choses au mieux pour l'assiégeant, avant qu'il pût mettre en position sa première batterie de gros calibre. Or, bien avant l'expiration de ce mois, les dix corps d'armée réfugiés sous la protection des ouvrages du camp Parisien, seraient refaits, reposés, remis au complet ; ils auraient trouvé dès le premier jour, prêts à l'action, les cinq corps réguliers ci-dessus indiqués et les quatre corps territoriaux de la garnison de Paris. Pendant ce temps, des masses énormes de troupes territoriales, contre lesquelles l'ennemi n'aurait pas un détachement à lancer, pourraient se concentrer à la volonté de la défense, les unes tant sous la protection des lignes de La Fère que du camp retranché de Reims, prêtes à se jeter sur le flanc droit et sur les derrières de l'envahisseur ; d'autres sur la Loire, à Orléans, en mesure soit de prendre à dos les troupes ennemies qui se risqueraient au delà de la Seine, soit de marcher par Montereau et Nogent contre le flanc gauche et les derrières de l'envahisseur.

Le jour donc où l'armée active serait en mesure de reprendre les opérations en rase campagne, l'état-major français disposerait, à Paris, de quinze corps d'armée réguliers et de quatre corps territoriaux manœuvrant avec une sécurité absolue dans la prodigieuse enceinte du camp retranché parisien, maîtres de choisir leur ligne d'opération, assurés qu'aucune attaque inopinée ne troublerait leurs combinaisons. C'est avec ces masses d'une écrasante supériorité, que le commandant en chef de l'armée de Paris pourrait assaillir, à son choix, l'une ou l'autre des deux ailes de la grande armée allemande, que l'étendue de la ligne à garnir et leur position forcée à droite et à gauche de la Marne rendraient incapable de se soutenir mutuellement. Une vigoureuse diversion sur le plateau de la Brie, par exemple, opérée par les territoriaux, permettrait à l'armée active de se jeter, dans la proportion de trois contre un, sur la portion de l'armée ennemie qui ferait face au front de Vaujours-Ecouen-Montmorency. Inutile d'insister sur les conséquences.

Mais si cette méthode d'opérations, assurément la moins hasardeuse pour l'ennemi, est de nature à exposer néanmoins fatalement l'armée d'invasion à des risques de désastres aussi certains, que serait-ce donc si l'état-major allemand entreprenait d'aborder la rive gauche de la Seine et de s'y déployer, afin, sinon d'investir totalement Paris, tâche impossible avec dix corps d'armée seulement, du moins de couper les communications régulières de la capitale avec le centre, l'ouest et le midi ? Le moins qu'on puisse dire, c'est que l'état-major français ne pourrait évidemment pas souhaiter d'éventualité plus favorable et de chance plus heureuse. Une pareille manœuvre, exécutée dans les conditions envisagées, livrerait à la discrétion des Français l'armée ennemie lancée au-delà de la Seine, plus fatalement encore que la marche trop fameuse sur Sedan ne livra, en 1870, notre malheureuse armée de Châlons à la discrétion

de M. de Moltke. La ruine de l'ennemi n'impliquerait, du côté de nos généraux, aucune qualité transcendante. Le sens commun et un peu de vigueur y suffiraient. En portant au-delà de la Seine cinq ou six corps d'armée, l'ennemi causerait sans doute quelques ennuis momentanés à la défense. L'interruption des communications directes avec Orléans, Tour, Le Mans, serait fort sensible, surtout comme impression morale. Mais il est d'une évidence parfaite qu'une fois arrivés à la hauteur de Versailles et de Chevreuse, c'est-à-dire à une journée de marche de la Seine, les corps d'armée ennemis seraient à la merci d'une attaque combinée pour l'exécution de laquelle l'armée de Paris aurait la plus absolue liberté de mouvements. A un moment donné quinze corps d'armée français surgissant de tous les débouchés du front sud, seraient donc en mesure d'aborder ces cinq ou six corps ennemis que la disproportion numérique obligerait forcément de plier sous le choc. Mais la défaite d'une armée de blocus au sud de Paris, a pour conséquence inévitable — il ne faut pas l'oublier — de lui faire perdre sa ligne de communication. Dans ces conditions, ou l'ennemi serait enveloppé sur place, ou il serait forcé de reculer vers la Loire, ou ses débris rencontreraient, leur barrant tout chemin de retraite, les nombreux contingents de l'armée territoriale.

On peut varier les hypothèses, la conclusion ne changera pas. La possession du camp retranché parisien renverse diamétralement les conditions de supériorité respective de deux armées en lutte dans le bassin de la Seine. L'assaillant ne saurait aborder Paris sans se morceler sur un périmètre immense et par conséquent s'affaiblir. L'armée de la défense trouve, au contraire, dans le camp parisien, outre la sécurité, le repos momentané et de prodigieuses ressources de tout ordre, la faculté certaine, mathématique d'agir à son heure, concentrée et compacte, contre un ennemi forcément divisé en fractions disjointes et séparées par des journées entières de marche; c'est le rétablissement de l'égalité dans l'hypothèse d'une énorme supériorité numérique de l'assaillant; c'est la certitude d'une écrasante prépondérance sur chaque fraction donnée de ses forces, dans la supposition d'une faible différence numérique entre les deux armées.

Nous ne pensons pas qu'il y ait lieu de s'arrêter à l'éventualité d'une armée d'invasion négligeant Paris pour se porter vers l'intérieur de la France, dans le bassin de la Loire par exemple. Il suffira de faire remarquer que l'ennemi en marche vers Orléans ou Bourges, ne pourrait dépasser la ligne de l'Yonne sans s'exposer à être coupé de sa base.

En voilà assez pour prouver que Paris ne peut plus être investi, grâce à son immense cuirasse. Resterait à voir si elle n'a pas son défaut ou ne pourrait pas être trouée.

Le pays et l'armée, par le général baron Goethals. 1 vol. in-8° de 224 pages.
Bruxelles, C. Muquardt, 1878.

L'auteur de cet ouvrage, qui compte, — il le dit lui-même, — près de cinquante ans de service actif, demande des modifications à l'organisation de l'armée belge qu'il estime ne pas être à la hauteur des exigences actuelles. Nous ne pouvons mieux faire connaître l'esprit dans lequel a été conçu et écrit ce livre que de citer quelques lignes de l'introduction :

« Les peuples sont les artisans de leurs propres destinées.
Toutes les puissances européennes ont donné à leurs forces défensives

un développement sans précédent jusqu'à ce jour. Je ne veux pas rechercher ce qu'il peut y avoir d'excessif dans ces mesures qui leur ont paru à toutes d'une nécessité impérieuse. Quoi qu'il en soit, c'est un fait que personne ne contestera.

La Belgique seule, plus exposée peut-être et partant plus intéressée qu'aucune d'elles à défendre sa jeune nationalité, relativement plus riche, plus peuplée que la plupart d'entre elles, peut-elle rester spectatrice impassible d'un mouvement aussi universel ?

Son organisation militaire, calculée en vue d'une seule hypothèse, pourra-t-elle suffire à toutes les nécessités politiques, à toutes les éventualités qui peuvent se produire et qu'il serait sage de prévoir ?

C'est ce que j'ai voulu discuter.

J'espère démontrer l'obligation pour la Belgique d'avoir une armée et des éléments de défense fortement constitués ; de suivre, en un mot, l'exemple donné par les Etats d'Europe, parce que, plus qu'un autre, et dans des conditions bien autrement difficiles, la Belgique peut avoir à faire face à des éventualités d'où son avenir peut dépendre.

Parviendrai-je à convaincre le pays de ce qui pour moi est une nécessité ?

Dans ce cas, qu'il accepte les sacrifices d'hommes et d'argent que cette nécessité lui impose ; qu'il consente à ce qu'on lui montre les vices de notre organisation : qu'il étudie cette question non dans son ensemble, mais dans toutes ses parties.

Qu'il s'assure de l'insuffisance de nos effectifs et des mécomptes qui nous attendent de ce chef, si l'on mobilisait l'armée.

Qu'il se renseigne sur la mauvaise composition de nos cadres et l'impossibilité pour nous, dans les conditions de présent et d'avenir qui leur sont faites, de trouver de bons sous-officiers.

Qu'il étudie nos lois sur l'avancement et la façon dont ces lois sont appliquées.

Ces applications, trop souvent peu justifiées, partant dangereuses, jettent le découragement parmi nos bons officiers.

Qu'il se rende compte des complications et du pédantisme de notre système administratif, de notre centralisation et de son brutal despotisme qui, tuant toute initiative, toute personnalité chez l'officier, lui enlève en même temps le stimulant de la responsabilité.

Qu'il aille se convaincre par lui-même du mauvais état de nos casernes, de nos écoles et, en général, de nos bâtiments militaires accessoires ; de l'inachèvement de nos fortifications et de nos lignes de défense ; de l'insuffisance du matériel de campagne : voitures, ambulances, etc.

Voilà toutes questions bien dignes d'être examinées, discutées et résolues.

Quelle que soit la solution qui leur sera donnée, au moins le pays appelé à se prononcer en connaissance de cause, ne pourra s'en prendre qu'à lui-même si l'avenir vient tromper ses espérances et confondre son optimisme.

C'est là le but de ce livre.

Je ne puis assez le répéter : désintéressé aujourd'hui de ces questions comme militaire, je ne le suis pas comme citoyen ; et si je prends la plume, c'est sous l'empire des sentiments du plus pur patriotisme.

J'ai trop aimé l'armée pour que ses destinées me laissent indifférent.

Je prévois pour elle de rudes épreuves, de cruelles injustices à subir ; c'est pour lui éviter ces douleurs ; c'est pour préserver la nation de porter un jour sur des meilleurs de ses enfants un jugement inique, que je me suis décidé à parler. »

Histoire illustrée du second Empire, par Taxile Delord, membre de l'Assemblée nationale. Tome premier, avec 121 gravures dans le texte. 1 vol. grand in-8° de 620 pages. Paris, Germer Baillière, 1880.

Le premier volume de l'ouvrage de M. Taxile Delord comprend l'histoire du second empire jusqu'au Congrès de Paris, après la guerre de Crimée. Dans son premier chapitre il s'occupe du bonapartisme après la chute de Napoléon I^{er}. La chute de Napoléon III et du régime napoléonien en 1870 ont permis à l'auteur de donner une foule de détails piquants et pleins d'intérêt. L'ouvrage est écrit sans parti pris, avec impartialité, dans un style coulant et concis ; ajoutons que des gravures, en général bien réussies, en rendent la lecture attrayante autant qu'instructive.

NOUVELLES ET CHRONIQUE

VAUD. — Le comité de la Société vaudoise des carabiniers, réuni à Lausanne, la semaine dernière, a approuvé les comptes du tir cantonal qui a eu lieu à Yverdon au mois d'août écoulé. La caisse cantonale de la Société reçoit une part de 8,000 fr. sur le boni réalisé par ce tir.

Les comptes produits ont été approuvés avec tous les remerciements qui étaient bien dus au comité organisateur de cette belle et bonne fête, complètement réussie dans toutes ses parties.

Un don de 600 fr. a été fait au Tir fédéral de Fribourg de 1881 par la Société vaudoise des carabiniers.

ASIE CENTRALE. — A la suite de l'échec subi par les Russes, à la fin de l'année dernière, dans leur campagne contre les Tekkes, les opérations militaires avaient été suspendues dans cette contrée. Mais le projet de campagne n'avait été qu'ajourné, et l'on avait l'intention de le reprendre quand les circonstances seraient plus favorables. On consacra donc les six premiers mois de cette année à organiser sérieusement une nouvelle expédition que l'on confia au général Skobeleff.

Dès le 13 juillet, le général partit de Bami avec une colonne légère de 3 compagnies, 3 escadrons, 4 canons légers, 2 pièces de montagne, 4 mitrailleuses et une batterie de fusées. Il se proposait de reconnaître les fortifications élevées à Geok-Tepe et les forces ennemies rassemblées sur ce point, ainsi que de détruire les approvisionnements et les semailles. L'opération réussit sans coûter de pertes sérieuses, et la colonne rejoignit rapidement son point de départ après avoir atteint son objectif. Mais elle renonça dès lors à toute action offensive et resta sur sa base d'opérations, les moyens de transport faisant absolument défaut pour lancer des détachements au loin. Les différentes expéditions que l'on a faites presque sans interruption depuis une dizaine d'années dans la région transcaspienne ont rendu, en effet, très difficile l'organisation des caravanes dans cette région. Beaucoup de chameaux ont succombé aux fatigues éprouvées dans les marches militaires, et les Turcomans se refusent à louer ceux qui leur restent : ils les chassent dans les parties les plus éloignées des steppes, ou même leur font franchir la frontière persane. D'ailleurs, à cette insuffisance des moyens de transport venait se joindre une autre considération non moins importante : celle de la